



### **Qu'est-ce que le mentorat?**

Le mentorat implique une communication informelle, généralement en face à face et pendant une période de temps prolongée, entre une personne qui est perçue comme ayant plus de connaissances, de sagesse ou d'expérience pertinentes (le mentor) et une personne qui souhaite les acquérir (le protégé/mentoré).

### **Qu'est-ce que le Programme Mondial de Mentorat de la WFSA?**

Le Programme Mondial de Mentorat de la FMSA facilitera la mise en relation d'anesthésiologistes du monde entier à la recherche d'une relation de mentorat. Le mentorat se fera par le biais de réunions individuelles sur une plateforme virtuelle (conférence web, WhatsApp, FaceTime).

Le Programme de Mentorat volontaire de la FMSA réunira les anesthésistes du monde entier pour améliorer les soins aux patients. Il soutiendra les anesthésistes individuels dans leur développement professionnel et renforcera la main-d'œuvre mondiale de l'anesthésie en préservant et en transférant les connaissances professionnelles accumulées au sein de la communauté de l'anesthésie.

### **Quel est le coût d'un mentor?**

Il s'agit d'un service gratuit fourni par des anesthésistes bénévoles des Sociétés Membres de la FMSA. Le site web, les formulaires de candidature et le système de jumelage sont hébergés et fournis gratuitement par la FMSA.

### **Serai-je rémunéré pour être mentor?**

Les mentors ne sont pas rémunérés. Le mentorat se fait sur une base volontaire pour aider les collègues internationaux.

### **Pendant combien de temps puis-je être mentor?**

Nous attendons des mentors qu'ils soutiennent leurs protégés pendant un an, une fois qu'ils leur ont été attribués. Cette période peut être renouvelée pour une année supplémentaire si les deux parties sont d'accord. Il est évident qu'il peut être très avantageux d'avoir un mentor de longue date et expérimenté.

### **Quelle est la fréquence des séances de mentorat?**

Nous suggérons que les mentors et les personnes conseillées se rencontrent virtuellement pendant au moins une heure par mois. Des heures supplémentaires peuvent être organisées lorsque cela s'avère approprié et pratique pour les deux parties.

## **Combien de mentorés puis-je avoir?**

Dans le cadre de ce programme, il y a un maximum d'un (1) mentoré par mentor.

## **Puis-je avoir plus d'un mentor?**

Les mentorés ne peuvent avoir qu'un seul mentor à la fois.

## **Combien de temps puis-je être mentorée? Combien de mentors puis-je avoir?**

Nous nous attendons à ce qu'une fois jumelés à un mentor, les mentorés travaillent avec cette personne pendant un an. Cette période peut être renouvelée pour une année supplémentaire si les deux parties sont d'accord. Une fois la relation de mentorat terminée, le mentoré peut demander un nouveau mentor pour un projet ou un objectif différent.

## **Puis-je choisir mon mentor?**

Les anesthésistes bénévoles de la FMSA, sous la direction de notre Directeur des Adhésions, mettront en relation les mentors et les mentorés.

Le formulaire de candidature comporte une option intitulée '**Be my mentor**' (**Soyez mon mentor**), qui permet aux mentorés de suggérer un mentor en particulier. Si cette option est choisie, la FMSA contactera le mentor proposé et essaiera de le faire participer à notre programme. Une courte lettre de motivation supplémentaire de la part du mentoré potentiel sera requise à cet effet. Si, pour quelque raison que ce soit, le mentor proposé ne peut pas continuer, nous assignerons au mentoré un autre mentor.

## **Puis-je choisir mon mentoré?**

Les anesthésiologistes bénévoles de la FMSA, sous la direction de notre directeur des adhésions, mettront en relation les mentors et les mentorés. Si vous avez un mentoré en particulier que vous aimeriez encadrer, veuillez nous le faire savoir et nous ferons de notre mieux pour faciliter les choses.

## **Puis-je rendre visite à mon mentor/mentoré?**

Le programme de mentorat n'est conçu que pour un soutien en ligne.

## **Combien de temps faut-il pour être mentor/mentoré ?**

Le temps consacré à la relation de mentorat sera déterminé par le mentor et la personne guidée. Il convient d'en discuter et d'en convenir lors de la première réunion. L'accord de mentorat sera documenté dans l'**Accord de Mentorat** fourni par la FMSA.

## **Mes discussions dans le cadre du mentorat resteront-elles confidentielles?**

Toutes les communications dans le cadre du mentorat doivent rester confidentielles, et le mentoré et le mentor doivent en discuter lors de leur première rencontre. Les deux parties doivent signer le **Formulaire de Consentement** au mentorat pour confirmer qu'elles acceptent de respecter cet accord.

### **Mes données personnelles resteront-elles confidentielles?**

Oui, toutes les informations envoyées à la WFSA seront stockées conformément au Règlement général sur la protection des données (Royaume-Uni). Vos informations ne seront communiquées qu'à notre équipe de jumelage et aux mentors potentiels.

### **Je n'ai pas eu de nouvelles de mon mentoré/mentor, que dois-je faire?**

Il incombe au mentoré de contacter le mentor qui lui a été attribué et d'organiser une première réunion ou une réunion de suivi. Si vous n'obtenez pas de réponse, veuillez en informer l'équipe de la WFSA par courriel à l'adresse [mentorship@wfsahq.org](mailto:mentorship@wfsahq.org). L'équipe prendra contact avec votre mentor et, si nécessaire, vous attribuera un nouveau mentor.

Le mentor doit attendre la communication de son mentoré. Si votre mentoré ne se présente pas à la réunion initiale ou à la réunion de suivi, veuillez en informer l'équipe de la WFSA par courrier électronique à l'adresse [mentorship@wfsahq.org](mailto:mentorship@wfsahq.org). L'équipe prendra contact avec votre mentoré et vérifiera s'il souhaite toujours participer au Programme mondial de mentorat de la FMSA. Vous serez tenu au courant de l'état de la relation de mentorat. Si le mentoré souhaite mettre fin à la relation, vous en serez informé et vous vous verrez proposer la possibilité de trouver un nouveau mentoré.

### **Votre relation mentor/mentoré n'est pas utile?**

Il n'y a aucune obligation de rester dans une relation de mentorat qui n'apporte aucune valeur ajoutée à l'une ou l'autre des parties. Cependant, assurez-vous d'avoir communiqué vos souhaits et vos besoins avant de mettre fin à la relation. Vous pouvez toujours contacter l'équipe de la FMSA pour obtenir des conseils et un soutien par courrier électronique à l'adresse [mentorship@wfsahq.org](mailto:mentorship@wfsahq.org)

### **Je ne suis pas membre d'une Sociétés Membres, puis-je quand même poser ma candidature pour devenir mentor/mentoré?**

Seuls les membres des Sociétés Membres de la FMSA peuvent participer à ce programme.

### **Je suis un prestataire de services d'anesthésie non-médecin ; puis-je quand même poser ma candidature?**

À ce stade, seuls les médecins anesthésistes peuvent participer.

### **Comment puis-je participer aux webinaires trimestriels du Programme Mondial de Mentorat de la FMSA?**

Vous recevrez un lien de l'équipe de la FMSA pour participer aux webinaires trimestriels. Tous les mentors sont invités à s'exprimer lors de ces webinaires, et nous serions heureux de recevoir des suggestions de sujets de la part de tous les participants au programme. Les webinaires se dérouleront en anglais ; des sous-titres générés par l'IA sont disponibles dans plusieurs langues et les webinaires seront traduits simultanément en français et en espagnol.

### **Puis-je participer au programme mondial de mentorat de la WFSA si je ne parle pas anglais?**

Bien sur! C'est tout à fait possible! Pour ce premier cycle, le programme sera lancé en anglais, en français et en espagnol. Nous évaluerons le succès de ces langues, les besoins des mentorés et

nous envisagerons d'inclure d'autres langues dans les prochains cycles.

### **Quand et où puis-je poser ma candidature?**

Nous avons lancé ce premier programme de mentorat à l'occasion de la conférence WCA2024 à Singapour. Les candidatures pour les mentors et les mentorés seront **ouvertes du 10 avril au 10 mai 2024**. Un webinaire de bienvenue sera organisé mi-mai/début juin 2024 pour tous les candidats, avec une traduction simultanée en espagnol et en français, s'il y a des candidatures dans l'une ou l'autre des deux langues. La date sera confirmée par courriel dans un avenir proche.

Les candidatures peuvent être faites en ligne via notre site web: <https://wfsahq.org/get-involved/the-wfsa-global-mentoring-programme>

### **Recevrai-je un certificat à la fin du programme?**

Oui, vous recevrez un certificat par courriel à l'issue de l'année de votre Programme de Mentorat Mondial en Anesthésie, et après avoir soumis vos commentaires via une enquête en ligne que notre équipe vous enverra à la fin de votre programme.

**Pour plus d'informations, écrivez-nous: [mentorship@wfsahq.org](mailto:mentorship@wfsahq.org)**

